



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-LUDGER

AVIS PUBLIC
AVIS DE VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 3 739 746

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément aux dispositions applicables, que la Municipalité de Saint-Ludger a l'intention de vendre une partie du lot 3 739 746, d'une superficie approximative de 526 mètres carrés, située sur son territoire.

Cette vente vise à permettre la réalisation d'un projet de construction résidentielle, sous réserve des conditions suivantes :

- Le prix de vente est fixé à 18 \$ le mètre carré ;
- Les frais de notaire seront assumés en totalité par l'acquéreur ;
- Les frais d'arpentage seront assumés à 50 % par l'acquéreur ;
- L'acquéreur devra entreprendre la construction d'un immeuble à logements dans un délai maximal de 24 mois suivant la signature de l'acte de vente ;
- Aucune fusion cadastrale ne pourra être effectuée avant le début des travaux de construction ;
- La Municipalité se réserve le droit de racheter le terrain vendu si le projet n'est pas entrepris et complété dans le délai prévu, selon les modalités qui seront prévues à l'acte de vente ;
- Toute aide financière potentielle prévue au règlement no 2025-273 demeure conditionnelle au maintien en vigueur de ce règlement ainsi qu'au respect, par l'acquéreur, de toutes les conditions qui y sont prévues.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des renseignements relatifs à cette vente en communiquant avec le bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-LUDGER CE 15^e jour de juillet 2026.

Bernard Roy
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bernard Roy, en ma qualité de greffier de la municipalité de Saint-Ludger certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie au bureau municipal de Saint-Ludger et en le publiant sur le site internet de la Municipalité le même jour.

Bernard Roy
Directeur général et greffier-trésorier